



## PRISME : Journée d'étude du 8 Février 2011 au CNAM Paris

*Cette journée de réflexion a réuni divers acteurs (enseignants, travailleurs sociaux, élus, agents des collectivités territoriales) touchant d'une manière ou d'une autre au domaine de l'éducation, autour de la question suivante:*

**« En quoi l'approche du socle commun des compétences et de connaissances amène-t-elle à repenser les projets éducatifs locaux? »**

Ci-après des «extraits prismés» des réponses apportées par les intervenants et des échanges avec les participants ainsi que de nouvelles interrogations que la question a soulevées. Celles-ci seront travaillées lors de la prochaine Université d'Eté des 7 et 8 juillet au CNAM.

### Quelques généralités

Pierre FRACKOWIAK

« Nous vivons encore et toujours (et probablement pour encore un moment), sous la domination de la culture des disciplines scolaires traditionnelles, cloisonnées, historiques que l'on ne change pas. On a du mal à changer : dès l'instant où on évoque un changement de choix de disciplines, il y a une levée de boucliers. On pourrait parfaitement comprendre que l'on bouscule le choix des compétences qui remontent à l'Antiquité, au Moyen-âge, aux universités et à Jules FERRY qui lui-même était interloqué par le choix des disciplines scolaires. »

« Je ne dis pas qu'elles n'évoluent pas en elles-même mais on peut très difficilement toucher leur schéma ou leur structuration. Dans cette réflexion persiste également l'idée des programmes classiques. »

« Dans notre culture, on évalue (ou on contrôle) pour repérer les manques et les carences (faiblesses ou insuffisances), mais pas pour repérer les réussites, les succès, les connaissances, les pas en avant. C'est avec cette culture permanente chez nous, dont ces généreux inspecteurs d'académie me disaient que c'est l'honneur de la République de faire des évaluations pour permettre la mise en place d'activités de remédiation et de soutien. »

Christian FORESTIER déclare qu'aujourd'hui, l'école du socle commun est un concept à relancer.

« Aujourd'hui la société française dans son ensemble a un regard qui a changé, les contraintes adultes pèsent sur l'école, c'est quelque chose qui m'a frappé, même si tout le monde pense que ce qui compte c'est l'intérêt de l'enfant.»

« Ce qui me paraît important c'est de savoir que l'on a un système qui ne marche que pour la moitié des élèves.»

« Notre système scolaire est coupé en deux, il fonctionne bien pour la moitié des élèves: en gros, ceux qui arrivent en 3ème sans avoir redoublé, 50 à 60%). Je ne vois rien aujourd'hui qui soit mis en place et soit de nature à faire changer cela. Quoi qu'il arrive, quand bien même des mesures radicales seraient prises aujourd'hui, elles ne pourraient pas porter leurs fruits avant les années 2018/2021. Cette constatation concernant le bon fonctionnement du système scolaire français pour seulement la moitié de ses élèves est partagée par Jacques GUYARD

« Pourquoi est-ce que le socle commun ressort maintenant? Si dans les salles de profs ce n'est que hurlements

quand on parle du socle. Je crois que c'est parce que l'éducation ne fonctionne que pour une moitié des élèves. Et cela s'aggrave; la moitié du bas plonge et celle du haut se rétrécit et entre les deux une majorité qui a peur. Peur des différents intervenants. Mais le moment est favorable. Il n'est pas facile de vaincre ces replis . Les enseignants n'habitent pas sur place et pour un travail territorial c'est un vrai problème ; il faut loger les professeurs qui arrivent sur la ville. Le livret de compétences ne remplace pas le livret scolaire. Il ne faut pas s'enfermer dans les seuls services locaux. Les animateurs sportifs par exemple connaissent mieux les gamins en difficultés. Par ailleurs il y a une difficulté à faire de la famille et du jeune des acteurs. **Il faut une vraie formation des enseignants adaptée pour appréhender ces situations. »**

Alain BOLLON ajoute

« Il y a 120 000 jeunes en moyenne qui quittent l'école française sans qualification, **pas sans compétences, mais sans reconnaissances. »**

Martine FOURIER poursuit

« L'idéalisation des connaissances scolaires aujourd'hui sont pointées par les professionnels. Les rapports DOCA (voir étude sur le site de Prisme) montrent bien que les élèves sont en retard en matière de maîtrise de la langue française ; c'est pourquoi il conviendrait de rechercher de nouvelles formes pédagogiques permettant ces acquisitions. Représentante de Prisme sur deux dossiers, avec l'IRDSU nous travaillons sur un chantier qui s'appelle **En associant les parents tous les enfants peuvent réussir**. Nous allons travailler sur 23 sites en France en analysant les conditions de participation des parents avec deux séminaires par an qui réunissent les sites et nous allons essayer de sortir de l'expérimentation pour aller vers le général »

### **Autour des notions de compétences**

#### Capacités et compétences

Pour Olivier MASSON

« Cette notion de compétence qui aujourd'hui arrive dans l'Ecole et qui bouscule les enseignants, les élèves, les parents, est peut-être le début d'un processus qui pose des questions sur les modalités d'évaluation, sur l'organisation des apprentissages. »

Pour Alain BOLLON

« Etre compétent, c'est pouvoir construire des réponses au monde qui nous entoure dans des situations qui ont du sens : les situations scolaires sont particulières mais partielles.

Pour Frédéric JESU

« L'idée qu'il y ait un socle et des piliers n'est pas vraiment encore dans la culture. Les familles perçoivent cela comme une façon plus complexe d'évaluer les connaissances acquises, les compétences potentielles et surtout les probabilités d'échapper ou non au marché de l'emploi et du chômage. »...« J'ai fait la synthèse des analyses historiques et sémantiques des termes *compétence* et *capacité*. Dans capacité je vois quelque chose qui est de l'ordre du constat: on constate que quelque chose ou quelqu'un est capable de contenir quelque chose d'autre [...] l'évaluation de cette capacité ne devrait pas poser de problème en terme de capacité à maîtriser des savoirs, en revanche, ce que je trouve tout à fait redoutable dans le mot compétence est qu'elle passe un moment donné par la reconnaissance : **la compétence se doit d'être reconnue pour être exercée.** »

Pour Pascal BOUCHARD

« **La compétence est en adéquation avec l'idée de territoire ; la connaissance est plus intemporelle.** On peut inventer un conseil économique et social qui permettrait de réunir les forces vives d'un territoire qui définissent les besoins, les lacunes, les atouts et les défauts de celui-ci et qui soit en dialogue avec l'établissement de bassin. Il faut donc organiser des va et vient entre les deux, une prise en compte par l'établissement non seulement des savoirs faire et des compétences que les élèves peuvent acquérir en dehors de l'établissement mais en même temps des besoins et des nécessités pour un territoire de développer tel ou tel compétences. »

Pour la ville d'Eybens

« La thématique nous a intéressés parce que l'on s'est saisi du socle commun. Celui-ci va nous permettre de partager les compétences que l'on va choisir, de faire le diagnostic ensemble et voir tout au long de la vie un enfant de l'école maternelle jusqu'au collège, voir comment il peut développer ses compétences. »

Qu'est-ce que le local?

Pascal BOUCHARD

« Personne n'est d'accord avec ce qu'est le local. Pour les républicains le local étant la classe, l'enseignant adapte les exigences nationales à la réalité de ses élèves. Pour l'administration le local c'est l'établissement. On commence à avoir un problème de définition du local. L'échelon pertinent serait le bassin qui réunirait écoles primaires, collèges et lycées sur une zone géographique large pour obtenir une masse critique suffisante en enseignants et élèves. Un établissement de bassin aurait la possibilité de gérer les flux d'élèves, de remédier aux difficultés, d'aider les autres chefs d'établissement et de faire des appels à projets. »

Pour Jean-Claude GUERIN

« Le terme de local est relativement ambigu alors que des travaux ont donné une justification aux territoires. L'emploi du terme éducation est intégré comme étant un dépassement de l'aspect éducatif de ce qu'est le scolaire. L'éducation c'est l'ensemble des activités qui concernent les diverses fonctions éducatives ; cela est en train de devenir un acquis. Le mot « commun » fait allusion à ce qui est commun à tous; le socle avec les contenus qui doivent être acquis, intégrés renvoie chacun à réfléchir sur la validation et l'évaluation de cette intégration. Comme le socle appartient à tous, l'éducation devient donc un bien commun. »

### **Outils et méthodes**

Olivier MASSON soulève des questions concernant les liens qu'il peut y avoir entre les compétences et les connaissances qui sont acquises en dehors de l'école et par le système scolaire:

« Comment est-ce qu'elles sont reconnues? Comment sont-elles prises en compte? Comment sont-elles validées? Y-a-t-il un travail commun entre l'école et son environnement? Quels sont les objets de travail possibles? Qui peut s'emparer alors de ce travail?

*Autours des deux axes abordés sur la journée d'étude (axe scolaire et axe sociétal) différentes pistes de réponses à ces questions, d'outils et méthodes potentiels sont apportés pas les différents intervenants*

Pour Jean-Claude RICHEZ

« **L'autonomie des jeunes peut se concevoir dans l'espace social autant que scolaire.** La maîtrise de la langue orale doit être expérimentée dans le cadre extra scolaire. Des élèves parlent d'autres langues couramment (notamment ceux issus de l'immigration). Celles-ci ne sont pas prises en compte dans la valorisation des compétences. Elles devraient pouvoir être prises en compte dans le cadre de la compétence 2, « maîtrise d'une langue vivante étrangère ».

Il n'y a pas de reconnaissance non plus de la mobilité internationale des jeunes lorsqu'ils vont à l'étranger. Les jeunes développent la compétence 4 « technologie de l'information et de la communication » surtout en dehors du cadre scolaire ; l'enjeu porte ici essentiellement autour de la prise en compte, de la reconnaissance et de la valorisation de ces compétences acquises en dehors du cadre scolaire, du transfert hors école / école. Ce qui est en jeu c'est comment l'école prend en compte, valide des compétences acquises en dehors du cadre scolaire?»

« Ce n'est pas seulement un enjeu sociétal ou social autour de ces questions éducatives. On doit saisir le socle commun de compétences et le livret de compétences et l'expérimentation autour du livret expérimental comme une opportunité. **En faisant appel à la notion de compétence il y a un présupposé à faire appel à d'autres acteurs éducatifs.** Les compétences 6 et 7 appellent naturellement à la mobilisation extérieure: Les compétences sociales et civiques ne peuvent être pleinement maîtrisées qu'à travers leur développement en dehors du cadre scolaire. L'introduction du livret de connaissance et de compétence comme l'expérimentation en cours aujourd'hui sont autant d'opportunités pour développer, consolider et légitimer la mise en œuvre de logiques d'éducation partagée, de co-éducation, l'élaboration de véritables projets éducatifs de territoire. »

#### Une « dynamique d'acteurs »

Frédéric JESU

« Je crois qu'un effort mutuel doit être effectué par les acteurs de la scolarité et le monde dit périscolaire d'une part et du monde que je ne veux pas appeler *extra-scolaire*; il me semble que cela procède à un *scolarocentrisme* abusif, je dirait simplement aux acteurs du temps libre, du temps de loisir, culturel qu'ils sont des acteurs éducatifs considérables car 144 jours de scolarité par année cela veut dire que tout le reste c'est du temps libre. On sait que les jeunes, les enfants ne sont pas égaux devant ce temps libre si bien que la dimension éducative qui peut être conférée à ces temps est tout à fait essentielle, aux projets éducatifs locaux. Il est intéressant de s'intéresser à un certain pilier du socle commun pour voir comment des passerelles peuvent s'effectuer et ainsi développer langages, perspectives, mobilisation commune à travers des valeurs partagées entre les différents acteurs de la scolarité et des autres temps éducatifs autour de ces piliers. Reste la grande inconnue [...] j'ai nommé les parents, avec eux tout le potentiel d'éducation familiale se mobilise, en tout cas est sollicité, au nom des **compétences familiales** (ou du défaut de compétence). J'insiste bien sur le terme *familial*. Tout ce contenant reste à interroger pour savoir dans quelle mesure il peut s'approprier et partager les enjeux du socle. »

Un intervenant :

« Mettant en place des dynamiques d'acteurs j'avoue je ne sais pas faire avec les professeurs; j'ai eu une très mauvaise expérience dans les écoles. Les collectivités territoriales sont aussi dans ce piège. Quand on a voulu mettre en place le contrat éducatif local en 1998, il y a eu une grève de tous les enseignants de la ville , il y a avait deux priorités : le fonctionnement de l'espace public et la sécurité et la réussite des gamins mais il y a des collectivités terrorisées par l'institution scolaire. Elles s'interdisent de mettre l'ensemble de leurs moyens. Ce n'est pas qu'une affaire de professionnels, cela interpelle aussi les parents, les voisins, les citoyens. On a tellement d'acteurs que c'est un gaspillage de ne pas faire de projet. **La société locale est en danger parce que l'on ne s'est pas attelé collectivement à ces questions. »**

« Les enseignants ont en face d'eux la complémentarité de gens de différents métiers qui peuvent évaluer comme eux. **Tant que l'on laissera le monde enseignant seul en terme de l'évaluation**, il y aura fermeture alors que les autres métiers peuvent avoir la légitimité. »

Mairie de Besançon :

« Nous demandons à ce que tous les personnels qui interviennent dans les écoles soient reconnus par la communauté pédagogique comme faisant partie de la communauté éducative, et c'est très difficile. Il y a un manque de respect mutuel. Certes nous ne sommes pas des pédagogues mais nous pouvons être des éducateurs et l'Education nationale n'a pas le monopole de l'éducation.

En réponse, Alain BOLLON :

« **Il faut mettre en place des dispositifs formels comme l'école mais aussi des dispositifs informels, et prendre en compte les apports du non formel.** »

« Comment évalue t-on l'efficacité, la cohérence, la pertinence et l'efficience d'un système d'éducation et de formation ?

Avec au moins deux outils-clés :

-le portefeuille de compétences

Pour en construire une partie significative pour l'élève, il faut s'approprier les items du socle, et en faire des situations et des objets évaluables

-le portfolio\* d'apprentissages centré sur les capacités, les structurations cognitives (comprendre des consignes, structurer sa pensée, porter un regard critique, argumenter ses décisions....).

Si le portefeuille de compétences peut changer plusieurs fois dans une carrière professionnelle, le portfolio est permanent; il sert à valider les acquis d'expériences, et constitue le fil rouge de la formation tout au long de la vie.

Dans l'évaluation des systèmes éducatifs et de formation, deux questionnements majeurs ont amené l'UNESCO à faire évoluer ces approches :

1 – qu'est-ce qu'évaluer de tels systèmes ?

Pendant longtemps, les indicateurs de rendement étaient privilégiés : taux de réussite aux examens, taux de passage, de redoublement, d'orientation des filles.....

Or, évaluer un système de formation, que ce soit l'école ou un autre, c'est dire **dans quel état sont les jeunes qui quittent ce système**. Sont-ils capables de se construire en tant qu'individu, citoyen acteur social ?

2 – Qu'est-ce qu'évaluer des apprentissages ?

Du constat des résultats chiffrés, on est passé à l'évaluation des compétences puis de la maîtrise des trajets. »

C'est pourquoi Pierre FRACKOWIAK reformule la question posée :

« En quoi le concept de projet éducatif local amène ou peut-il amener à repenser l'école et ses programmes? »

« L'utilisation du socle commun de compétences est quasiment nul, pourtant ce socle est un grand progrès dans l'histoire de l'école. »

« Nous devons ici rappeler le rôle de de Christian FORESTIER et à quel point il a pu, dans ses fonctions, faire en sorte que ce socle soit quelque chose d'intéressant. Nous savons à quel point il a pu infléchir les travaux du *Haut Conseil* pour faire évoluer ce socle en prenant en compte des compétences qui n'avaient pas été prévues à l'origine, notamment les derniers piliers, c'est-à-dire ceux dont on parle le moins. Pourtant c'est quelque chose de positif; c'est une évolution dans le système et pourtant ce n'est pas mis en place sauf par quelques équipes, des mouvements dynamiques mais qui sont assez marginaux. »

François BURBAN :

« Dans le texte initial et dans l'appel à projet, le livret de compétences expérimental était pensé comme le vecteur d'une orientation positive devant permettre à chaque jeune de mieux identifier ses aspirations et son potentiel. Ce dispositif s'inscrit aussi dans l'article 11 de la loi relative à l'orientation et à la formation tout au long de la vie. Si le livret de compétences expérimental est parfois présenté ou pensé comme une sorte d'extension voire d'excroissance du livret personnel de compétences rendu obligatoire à la rentrée 2010, on peut également le considérer, a minima en termes de réflexion, du point de vue des conséquences très importantes qu'il peut avoir dans la prise en compte d'autres compétences construites par les jeunes en dehors de leur cursus scolaire.

Au niveau national, l'expérimentation a débuté à la rentrée scolaire 2010 dans 166 établissements scolaires dont 140 relevant du ministère de l'Éducation nationale et 26 relevant du ministère chargé de l'Agriculture. Au niveau local, la réponse à l'appel à projet propose un pilotage académique des quinze établissements engagés (4 Legt, 5 LEP, 6 Collèges), avec un travail par bassins, soit approximativement 1400 élèves concernés par l'expérimentation du Livret de Compétences Expérimental. »

Le Livret de Compétences Expérimental présente six axes de travail. Le premier axe porte sur la formalisation et l'acquisition sur le socle commun avec comme spécificité le lien entre le livret de compétences expérimental le livret personnel de compétences. Le second axe est plus spécifique à cette expérimentation puisque c'est la prise en compte des expériences extrascolaires des jeunes. Il se situe dans la continuité de l'axe numéro un. Il doit permettre deux choses : soit **l'identification de nouvelles compétences ; soit la confirmation de compétences construites en dehors du cadre scolaire et validées en milieu scolaire**. Le troisième axe porte sur la prise en compte du livret expérimental dans les procédures d'orientation et d'affectation des élèves. Les trois axes suivants portent respectivement sur la transition collège/lycée ; la transition lycée/études supérieures et enfin la transition école travail. »

« Le fait d'aborder ces compétences dites extrascolaires et ce pilotage souhaité au niveau académique permet de décliner un ensemble assez important d'axes et sous-entend un partenariat développé avec un ensemble d'institutions partenaires pour l'animation et l'accompagnement : corps d'inspection, MGI, SAIO, ONISEP, CAFOC, CREN. »

*Questions soulevées par cette expérimentation :*

- **Les compétences extrascolaires sont-elles prises en compte dans les procédures d'orientation et de sélection des élèves ?**
- **Dans quelle mesure les jeunes s'informent et développent des compétences valorisées ou valorisables dans la construction de leur parcours scolaire, social et professionnel ? »**
- Un Axe central de l'expérimentation porte sur l'articulation entre extrascolaire et socle commun : oui mais pourquoi et comment ? (enjeux, objectifs, méthodologies, généralisation attendue)
- Cette dimension est liée à la question de la transférabilité et de la transversalité des compétences
- L'expérimentation du Livret de Compétences Expérimental questionne le rapport entre compétences disciplinaires et autres compétences (sociales ; éthiques ; citoyennes...)
- Se pose aussi la question des « outils » utilisés ou mis à la disposition des équipes enseignantes, de leur construction, de leur articulation, et de leur usage (dans une perspective de formation tout au long de la vie) : **Environnement Numérique de Travail, Webclasser, Portefeuille Orientation, Formation, Livret Électronique d'Apprentissage, Carnet de Route SUIO-Académie de Nantes, Livret de l'Engagement Francas...**
- Quel(s) référentiel(s) utiliser ? Sur quelles bases sont-ils construits ou retenus ?

- Crédibilité des acteurs potentiellement partenaires ? Sur quels critères ? Qui les définit ?
  - Légitimité Éducation Nationale-autres partenaires pour le repérage et la formulation des compétences ?
  - Qui évalue quoi ? A quel niveau de l'évaluation se situent les différents intervenants ? Qui valide ?
  - Dans le cadre d'une réflexion sur les projets éducatifs locaux, quel partenariat avec les institutions politiques territoriales (Projet Éducatifs Locaux) ?
  - Quelle place dans la réflexion menée et dans l'expérimentation pour les acteurs concernés (élèves, familles) ?
- Le livret de compétences expérimental conduit-il à une réduction ou à une accentuation des inégalités sociales ?

Jean-Louis AUDUC analyse la situation sous plusieurs angles :

« **1-L'approche des compétences pose le problème du réinvestissement des connaissances et de la mise en action de la pensée.** Actuellement nous assistons à une instabilité des connaissances, nous avons trop souvent changé de programme depuis 30 ans. On a souvent en France idéalisé les connaissances, les savoirs en les considérant comme structurants alors que du côté de l'enseignement professionnel, des référentiels de compétences ont depuis longtemps été mis en place. Les parents ne reconnaissent plus souvent l'école d'aujourd'hui et son contenu. Le réinvestissement des connaissances, au travers de la démarche de compétences permettrait de donner du sens à l'école et faciliterait pour les familles la compréhension de ce qu'est l'acte éducatif aujourd'hui.

2-Si les compétences restent dans l'étroit espace de l'établissement scolaire, on aura manqué quelque chose. Le défi de l'approche par compétences (tous piliers confondus) doit se faire en travaillant avec tout ce qui existe autour de l'école et qui se reconnaît dans ses valeurs. Les associations, les clubs sportifs, les structures municipales, les centres sociaux, etc... dans le cadre de conventions avec l'établissement scolaire doivent pouvoir travailler avec les jeunes un certain nombre de compétences, par exemple, la difficulté de prise de parole d'un certain nombre de jeunes qui ne peuvent s'exprimer et règlent cela par la violence ou par des invectives. L'établissement scolaire doit reconnaître qu'il ne peut pas tout à lui seul. C'est un travail de complémentarité avec ce qui existe dans les territoires et qui s'inscrit dans les valeurs de la République. Apprendre à prendre la parole, être créatif et autonome tout au long de la vie, voilà un chantier de travail sur les compétences qui peut être mis en oeuvre dans les associations socio-culturelles voire dans les stages en entreprise.

3-Il faut repenser ce qu'est la vision d'un établissement scolaire; Il faut prendre en compte tous les métiers qui existent dans un collège, quel que soit leur statut, j'en ai compté 19, et qui doivent se voir reconnaître un rôle éducatif. C'est important :

a) pour une vision cohérente de tous les adultes travaillant dans l'établissement

b) pour montrer aux élèves que dans leur établissement même des métiers manuels, intellectuels coexistent et interagissent ensemble. Avant de les faire sortir dans des stages de 3<sup>e</sup> qui ségrèguent et accentuent les stéréotypes, faisons leur découvrir les parcours des différents métiers au sein de l'établissement, les différents cursus de ces personnels. Ainsi, on pourra mieux aborder l'orientation, et sortir des discours convenus sur l'enseignement professionnel.

c) Appeler à travailler avec les élèves, leur rôle éducatif doit leur permettre de pouvoir valider certaines compétences précises liées à leurs fonctions en liaison avec l'équipe enseignante et de vie scolaire. **Cela montrerait aux jeunes que tout adulte est dans une fonction éducative et permettrait un échange de savoirs.**

d) Comme ces personnels sont souvent très en liaison avec leurs territoires. Il faut une réflexion sur le rôle éducatif de ces personnels, notamment en leur permettant de devenir des tuteurs de certains élèves.

4-L'enjeu du projet éducatif local c'est de donner toute leur place aux familles;

**Les familles ne sont pas démissionnaires mais démunies.** L'approche par compétences doit s'inscrire dans une démarche de valorisation aussi des savoirs faire des familles leur ouvrant les portes de l'école en ne les laissant pas sur le trottoir.

En écho un participant ;

« D'un côté on a un projet éducatif local qui bouscule un tas de pratiques et un tas de perceptions et de l'autre côté on a un jeune compétent. Le jeune peut être compétent parce que tout simplement reconnu. Accepter que hors et dans l'école le jeune est quelqu'un et qu'il est compétent, c'est une question de valeur pour pouvoir avancer ensemble. Lors d'un PEL dans une ville ce qui a finalement lié tous les acteurs a été la question des valeurs, du sens commun. »

*Tu me dis, j'oublie.*

*Tu m'enseignes, je me souviens.*

*Tu m'impliques, j'apprends.*

Benjamin Franklin

*Il ne faut pas confondre instruction,*

*culture générale et compétence*

*professionnelle.*

Lionel Jospin



## **Conclusion prismée provisoire de Jean Roucou...à enrichir**

Nos travaux ont permis de valider la pertinence de l'approche par compétences aux plans scolaire, extra-scolaire et social pour les enfants, leurs familles et les acteurs. Toutefois, chacun s'accorde à faire évoluer le système éducatif dans lequel encore trop de jeunes passent à côté de leur scolarité. Au travers des différentes interventions, nous avons pu voir le désir de tous de faire émerger un système éducatif (dont scolaire) plus englobant, dans lequel chacun pourrait trouver sa place (élèves, familles, acteurs) et dont **chacun pourrait ressortir avec une certaine reconnaissance de compétences acquises.**

En réponse à cela des notions déjà avancées auparavant se voient remises au goût du jour : « socle commun », « compétences et connaissances ». La mise en avant de celles-ci pose la question sur les méthodes employées par l'École que cela soit en terme d'évaluation ou d'apprentissage, mais elle pose également la question du rôle joué par l'intégralité du cadre éducatif du jeune que cela soit à l'école ou à l'extérieur de l'école.

Ici intervient la notion de « projets territoriaux, donc de territoires apprenants ». Bien que tous les acteurs ne s'accordent pas encore sur une même définition de ce qu'est le local, le principe reste sensiblement le même: un accompagnement « multiprofessionnel » jalonnant l'intégralité des parcours scolaire, professionnel et « citoyen » des jeunes. La notion de compétences induit celle de parcours « capitalisables », nécessitant des formes d'apprentissages et de reconnaissances voire de validations bien différentes de celles en vigueur. La méthode mise en avant dans presque toutes les interventions est celle de la mise en place d'une dynamique entre les acteurs du scolaire et du périscolaire sur les différents territoires de compétences et de gouvernance

Deux des principaux outils concrets ressortant de cette journée d'étude sont le portefeuille de compétences et le portfolio d'apprentissage définis par Alain BOLLON. Le premier étant la mémoire des expériences ayant apporté des compétences. Le second servant à valider les acquis d'expériences tout au long de la vie.

En effet l'approche par compétences pose le problème du réinvestissement des connaissances et donc de leur mise en action. Le portefeuille de compétences peut changer plusieurs fois dans une carrière professionnelle. C'est un dossier individuel progressivement constitué de documents de nature variée, permettant à une personne d'attester des compétences qu'elle a acquises par la formation et l'expérience; le portfolio lui est permanent. Il sert à valider les acquis d'expériences, et constitue le fil rouge de la formation tout au long de la vie. Il se présente sous la forme d'un document écrit et permet à l'adulte d'identifier chacun de ses apprentissages, qu'ils soient acquis dans le système scolaire, la vie sociale, familiale ou personnelle.

Au regard de cette nouvelle vision apportée par le biais du socle commun des compétences il semble donc clair que les projets éducatifs territoriaux doivent être repensés. Dépassant un modèle par trop figé dans lequel ils plaçaient seulement l'École au centre de la réflexion, ces futurs projets éducatifs devront être plus englobant afin de répondre à des problématiques plus larges de type développement territorial, économique et social...

**Il s'agit de penser « l'Éducation territorialisée » comme un levier du développement des territoires et des personnes et ce en agrégeant leurs compétences et de facto leurs parcours et validation de ces derniers. Pour ce faire il conviendrait de réunir, par bassins de vies-communautés d'agglomérations-PNR...des conférences territoriales (à l'exemple des comités économiques et sociaux) afin de porter et partager la compétence Éducation-Formation tout au long de la vie.**

**Ainsi pourraient être installés des établissements publics de coopérations éducatives chargés de réunir, en réseaux, les différents niveaux scolaires, structures de formation initiale, professionnelles, universitaires et d'éducation populaire...porteurs de compétences collectives au service des parcours individualisés sur les territoires concernés. La notion de territoires apprenants prendrait ainsi toute sa signification.**

**Proposition de suites à donner lors de l'Université d'été des 7 et 8 Juillet:2011 au CNAM**

***Si l'on considère le territoire comme apprenant, la notion du portage/partage des savoirs et des compétences se pose pour les apprenants quels que soient leurs statuts,***

- *Comment les compétences extra-scolaires sont-elles prises en compte dans les procédures d'orientation et de sélection des élèves?*
- *Comment considérer à égalité les apprentissages formels instruits par l'école, et ceux qu'apportent la famille, le club sportif...?*
- *Comment ressituer le passage « apprentissages-compétences » dans un environnement numérique porteur d'un nouveau langage?*
- *Comme l'autonomie des jeunes se conçoit dans l'espace social autant que scolaire., quel bien-être (individuel et social) leur proposer ?*
- *Prenant la mesure de l'évolution des compétences territoriales, quelles perspectives pour les territoires apprenants?*
- ***Dans ce cadre quelles sont les initiatives, expériences, études...qui peuvent apporter un éclairage nouveau pour mieux comprendre les enjeux et réponses de demain?***

## **BIBLIOGRAPHIE** réalisée à partir d'une extraction du centre de ressources numérique PRISME

### **Mots clés:**

Compétence

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3412>

Connaissance

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3436>

Portfolio

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3747>

### **Socle commun :**

Jean-Richard Cytermann Séminaire EHESS: autour du socle commun, Déc 2007

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article915>

Contributions de Philippe Meirieu concernant le débat sur le socle commun, Fév 2005

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article218>

Vers l'Ecole du socle commun...école-collège ? - rapport du Haut Conseil de l'Education, Oct 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3177>

Le socle commun de connaissances et de compétences vu du côté de la vie scolaire, Cahiers pédagogiques, Déc 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3437>

Cinq ans après son adoption par le Parlement, le socle commun existe-t-il au collège ? Rapport Assemblée nationale N°2446, Avril 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article2812>

Le socle commun...Comment faire ? Jean-Michel Zakhartchouk et Raoul Pantanella, Nov 2007

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article867>

Faire vivre enfin le collège. Communiqué du Se-Unsa après parution rapport HCE, Oct 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3176>

Une contribution du Club Alain SAVARY "La scolarité obligatoire, quels objectifs et quelles modalités ?" 10 Déc 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3435>

Le socle et la statue - P. Perrenoud, Déc 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3488>

Conseil de modernisation des politiques publiques, MEN, Juin 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3023>

Face aux concepts envahissants de « réussite » et d'« échec », penser et agir l'éducation scolaire en termes de « progrès » Frédéric Jésus, Février 2011

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3640>

Socle commun : l'occasion de lier une alliance entre l'établissement et son environnement

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3578>

### **Compétences :**

La politesse, une compétence sociale pour réussir - Laurence Filisetti In non-violence Actualité, Déc 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3490>

Les compétences : une chance pour l'école, Jean-Michel Zakhartchouk, Nov 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3383>

La popularité pédagogique de la notion de compétence peut-elle se comprendre comme une réponse inadaptée à une difficulté didactique majeure ? Samuel JOSHUA, Déc 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3403>

Le livret personnel de compétences au collège ; Le socle, enjeu de formation pour les jeunes In EduSCOL , juin 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3024>

Les compétences collectives et la question des savoirs In Compétences collectives ,François Muller, Déc 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3476>

### PEL :

Caen : accompagnement à l'élaboration d'un PEL In CEMEA , Déc 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3484>

La Roche sur Yon : La participation des enfants et des parents au cœur des politiques éducatives- Frédéric JESU, Janv 2011

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3404>

Le PEL : Recomposition du champ éducatif et ouverture sur la civilité In Spirale, Aout 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3053>

Montpellier : le PEL, Sept 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3138>

La Rochelle : projet éducatif local 2007-2010 In vile de la Rochelle – Vie Sociale, Aout 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3050>

La Chapelle sur Erdre : PEL 2008-2014 In lachapellesurerdre.fr, Aout 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3051>

PEL de Pessac Ville de Pessac – Direction de l'Education – juillet 2009

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3054>

Le PEL de Roubaix une logique de Projet de territoire et de rénovation urbaine In de ville-roubaix.fr, Aout 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3055>

Le Projet Educatif Local de Saint- Herblain In saint-herblain.fr, Aout 2010

<http://www.prisme-asso.org/spip.php?article3052>

Education et territoire à travers Prisme

<http://www.educavox.fr/Education-et-territoire-a-travers>